

RÉSEAUX SOCIAUX : ON S’AFFICHE SUR LE WEB ?

Grâce aux réseaux sociaux tu échanges des news avec tes potes, des bons plans et des crises de rire en temps réel. Trop bon ! Sauf quand tu te tapes l’affiche sur le web sans l’avoir voulu... **Choisis ce que tu publies** et blinde ton compte pour ne pas te taper la honte.

LES RÉSEAUX SOCIAUX C’EST GÉNIAL

Si les réseaux sociaux étaient un pays, ce serait le pays le plus peuplé au monde ! Pourquoi un tel succès ? Parce qu’avec ces réseaux, on peut tout faire, ou presque : retrouver des potes, chatter, publier des messages et réagir sur ceux des autres, regarder des vidéos, jouer... de vrais sites multi-usages ! Mais il faut avoir 13 ans minimum et que tes parents soient d’accord ou que tu attendes d’avoir 15 ans pour pouvoir t’y inscrire seul.

LES AMIS DE TES AMIS SONT-ILS TES AMIS ?

Le gros trip, avoir le plus d’amis, de contacts ou de followers pour épater ses potes. Mais attention ! Apprends à faire le tri : crée différents niveaux de diffusion en fonction des infos que tu souhaites partager avec eux : tes amis de confiance, tes copains, tes connaissances. Évite de taper des noms au hasard pour te faire de nouvelles relations et n’accepte pas les invitations de personnes que tu ne connais pas perso, même si ce sont des amis de tes amis.

* Sources Le Blog du modérateur 2018

DIS ? TON INVITATION SUR INSTA : TU L’AURAS PAS MISE EN MODE PUBLIC ? PAR HASARD ?



APPLIS À GOGO, VAS-Y MOLLO

Quand tu prends une photo que tu modifies avec une application comme Snapchat ou FaceApp, vérifie que l’appli n’accède qu’à ton appareil photo, et non pas à toute ta galerie ! Pas la peine qu’ils sachent tout de ta vie... De plus, une photo est une donnée biométrique qui peut servir de pass d’identification si elle est piratée.

TRAQUÉS PAR LES RÉSEAUX >>>>>

Ce qui fait vivre financièrement les réseaux sociaux, c’est surtout la pub. Si tu likes une page, le réseau social en apprend sur toi et tes habitudes de navigation. Il analyse aussi tes données perso et tout ce que tu publies pour afficher des pubs susceptibles de t’intéresser. Modifie tes préférences si tu veux bloquer la personnalisation des pubs.

TES PUBLICATIONS

T’APPARTIENNENT-ELLES VRAIMENT ?

Même si tous les contenus que tu publies restent en théorie ta propriété, certaines plateformes précisent dans leurs conditions d’utilisation qu’ils ont le droit de s’en servir : en publiant sur leur réseau, tu acceptes de céder tes droits à l’image et leur accordes une licence d’utilisation de tes contenus (photos, vidéos etc...). Ils peuvent donc les utiliser comme ils veulent et les conserver tant que ton compte reste actif... Vérifie les préférences par défaut et modifie-les si tu peux.

C’EST ARRIVÉ PRÈS DE CHEZ TOI

Comment transformer une fête perso en festival mondial ? Une fille l’a appris à ses dépens : elle a publié son invit en mode public et ses amis, mais aussi les amis de ses amis l’ont lue. Résultat, 300 personnes ont déboulé chez ses parents...

C’EST QUOI ?

Un réseau social est un site qui regroupe des internautes souhaitant communiquer et échanger entre eux. Il peut s’agir de groupes de personnes qui souhaitent partager leurs centres d’intérêt (Instagram, Snapchat, Youtube).



N’ACCEPTÉ
PAS
N’IMPORTE QUI

Ton profil, c’est comme ta maison. Ne laisse pas entrer n’importe qui et fais bien la distinction entre connaissances et vrais amis. Avant d’accepter **Snapwarrior24** dans ton réseau, vérifie :

- que tu sais qui se cache vraiment derrière ce pseudo
- que tu le connais dans la vraie vie et qu’il est réglo.

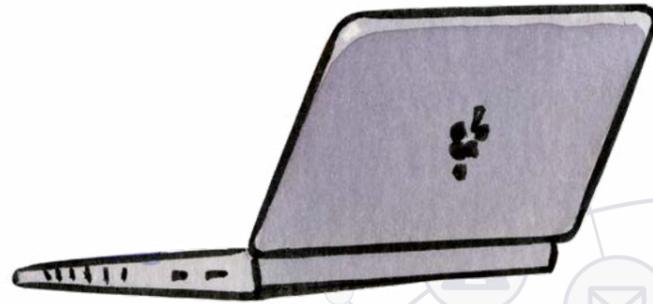


TES INFOS, C'EST PERSO

- **Vérifie tes paramètres de confidentialité.** Enregistre tes préférences pour ne pas partager ton adresse et tes publications avec n'importe qui. Si tu te connectes sur ton mobile ou un ordi en dehors de chez toi, vérifie aussi les paramètres : ils peuvent être différents en fonction des appareils que tu utilises.
- **N'apparaît pas sur tous les résultats de recherche.** Google scanne les pages des réseaux sociaux pour enrichir ses résultats : désactive la fonction « recherche publique » dans ton compte.
- **N'enregistre jamais ton mot de passe.** Comme ça, personne ne pourra utiliser ton compte à ta place et se faire passer pour toi.
- **Vérifie régulièrement tes préférences.** Quand les réseaux sociaux changent leur politique de confidentialité, tes préférences peuvent être modifiées. Clique régulièrement sur le cadenas dans la barre d'url pour vérifier les permissions accordées à tes réseaux préférés.

CAP OU PAS CAP ?

Si certains challenges sont vertueux, d'autres sont franchement dangereux et ont même entraîné la mort de plusieurs ados. D'autres, comme la légende urbaine Momo Challenge, sont si flippants qu'ils auraient poussé des jeunes au suicide. Relever un défi, ça stimule ? Avant de te lancer tête baissée, vérifie que le jeu en vaut la chandelle...



AGIR POUR LA BONNE CAUSE ?

Sur les réseaux, les challenges s'enchaînent. Tout a commencé en 2014 aux États-Unis avec le Ice Bucket Challenge. L'objectif, se renverser un seau d'eau glacée sur la tête pour récolter des fonds en faveur de la lutte contre la maladie de Charcot. Justin Timberlake et Mark Zuckerberg ont relevé le défi, comme des milliers d'autres. Depuis, des centaines de challenges ont été lancés, des plus utiles aux plus débiles !



SOIGNE TA e-RÉPUTATION

Avant de publier sur un réseau, choisis qui pourra voir ton message : tes amis, tes amis et leurs amis, tout le monde. Mais rappelle-toi :

- Les personnes qui ont accès à tes contenus peuvent les relayer sur leur page ou sur d'autres sites. Du coup, leurs contacts pourront voir tes contenus privés.
- Si un ami publie ta photo, ou que quelqu'un te reconnaît sur une photo, il peut la taguer en ajoutant ton nom. Si on tape ton nom dans Google, la photo peut donc s'afficher. Pense à désactiver la fonction identification de photos.
- Pas d'oubli sur le web... Même si tu supprimes des infos de ton profil ou que tu résilies ton compte, les contenus peuvent encore se promener sur le web. Il suffit qu'un de tes contacts les ait partagés avec d'autres utilisateurs, diffusés, copiés ou enregistrés. Tu peux faire jouer ton droit au déréférencement en demandant aux moteurs de recherche de supprimer tes anciens contenus.

CA N'ARRIVE PAS QU'AUX AUTRES

Total in love, ils se sont échangé des photos plus qu'intimes pendant des semaines. Mais un jour, la love story est finie. Super véner, l'un des deux tourtereaux a partagé ses photos choc avec son réseau. Qui l'a liké et paratagé au monde entier. Et là, c'est le drame...

Net et sans embrouilles

Tu as mis en ligne une vidéo de la super teuf d'hier et tagué tes amis ? Avant de publier l'image de quelqu'un, la loi exige de lui demander un accord écrit signé. Ça calme !



Les actions d'information et d'éducation de **Génération Numérique** en milieu scolaire sont réalisées et conduites avec le soutien de :

Notre équipe est à votre disposition au tél. : 01 45 66 00 47 et par mail : info@asso-generationnumerique.org

Pour plus d'informations, consultez le site de l'association : www.asso-generationnumerique.org

<https://www.facebook.com/assogenerationnumerique> - Twitter : @AssoGeNum

Ce livret a été imprimé grâce à la participation d'Instagram.